



Cahier de charge Auditeur Informatique

Date d'ouverture de l'appel: 12/11/2007

Date de clôture de l'appel: 30/11/2007

Le CORAF lance une consultation pour l'audit de son système informatique et téléphonique et pour la mise à jour du schéma directeur informatique

Aperçu Général :

Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD) est une Association Internationale déclarée à but non lucratif.

Il a pour vision et mission

- Une réduction durable de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre par une augmentation de la croissance économique induite par l'agriculture et une amélioration durable des principaux aspects du système de recherche agricole..."
- Des améliorations durables de la productivité, de la compétitivité et des marchés agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre par la satisfaction des demandes principales adressées au système de recherche de la sous région par les groupes cibles.

Les mutations institutionnelles en cours (extension des locaux du Siège du CORAF/WECARD, élaboration d'un nouveau plan opérationnel, mise en place d'un nouvel organigramme, etc.) génèrent de nouveaux besoins informatiques et sécuritaires que l'institution doit adresser de manière efficiente et efficace.

Il s'agira pour le Consultant de répondre aux principales questions suivantes :

- Quel est l'état des lieux informatique et sécuritaire du CORAF/WECARD, quelles sont ses forces et ses faiblesses

- Quelles réponses apporter aux faiblesses décelées dans une perspective d'accroissement du volume d'opération du CORAF/WECARD (
- Comment faire évoluer le système afin de l'adapter aux contraintes et besoins actuels ?
- Quelles sont les spécifications techniques des nouveaux équipements à acquérir pour améliorer le système actuel ?
- Quel démarche (mécanisme, schéma, logiciel, etc.) pour mettre en place un Intranet ?
- Quel type de dispositif de gestion de l'archivage (sauvegarde) électronique des données doit être mise en place (centralisé, décentralisé, ou mixte)?
- Comment protéger les équipements et les données comptables/financiers de l'institution ?
- Comment partager les différentes ressources du système ?
- Quel type de réseau mettre en place et Comment l'administrer ?

I- Cahier de charge du Consultant (cabinet ou individu)

Le consultant aura pour tâches principales :

- Descriptif des matériels, progiciels, logiciels, sociétés de services, utilisés par le CORAF;
- Appréciation globale de l'adéquation entre les besoins et le système informatique existant, intéressant notamment les activités administratives comptables et financières du CORAF;
- Examen des méthodes d'organisation, de contrôle et de planification des services informatiques, ainsi que l'appréciation de la formation, de la qualification et de l'aptitude des personnels, initiés ou non, qui sont ou pourront être amenés utiliser le système informatique de l'audit;
- Evaluation de la sécurité informatique, de son efficacité, de la bonne utilisation des terminaux, des procédures de saisies de données, des méthodes de gestion des programmes, des sauvegardes, des accès et de la confidentialité;
- Analyse de la gestion de toutes les données informatives, notamment les bases de données,
- mise en évidence des utilisations imparfaites du système informatique,
- analyse du coût et des charges afférentes au fonctionnement du système informatique
- évaluation des capacités, des performances, de la compatibilité, de l'évolutivité du système informatique, etc., plus appréciation de la performance, de la compatibilité des logiciels;
- analyse et diagnostic des moyens permettant de diminuer le temps de réponse au moment de la saisie, de la gestion, du stockage et de la diffusion d'une information, et pouvant consister en l'amélioration des choix techniques, l'utilisation de PAO, des

banques de données, d'accès à un réseau

- audit des contrats informatiques tels que : contrats d'assistance, contrats de maintenance des matériels, des logiciels, contrats d'accès et d'hébergement, système d'animation de site, en précisant leur coût, l'organisation de leur suivi, leur date d'expiration ou de renouvellement
- vérification du libre usage des droits d'auteur sur toutes les créations utilisées sur le site (images, textes, son, informations, etc.)
- analyse des prestations fournies par des entreprises extérieures, et principalement étude de leur intérêt, de leur coût, des risques inhérents à ces prestations
- Proposer une liste de prestataires de services dans le domaine de dépannage et de maintenance informatique/réseaux
- examen des possibilités offertes par l'utilisation de serveurs propres ou extérieurs, définir les spécifications des serveurs nécessaires au fonctionnement de l'institution
- La description et l'évaluation des infrastructures réseaux, matérielles, des logiciels actuels (Inventaire matérielle, logiciel, mobilier, ...)
- Faire l'analyse des aspects juridiques (contrats de prestation, licences, législation, ...).
- Réaliser le schéma de mise en place d'un Intranet
- Proposer un schéma de mise à jour du plan directeur informatique –
- Auditer le système téléphonique et proposer des améliorations en prenant en compte l'utilisation de la téléphonie IP et la possibilité de disposer d'un serveur de messagerie interne.
- Plus généralement, l'auditeur établira toutes les constatations dont il aura connaissance, en plus de celles ci-dessus énoncées à titre indicatif.

Pour chacun de ces points, l'auditeur devra proposer les améliorations qui devraient être apportées, dire comment et quand le faire.

Produit attendu :

A la fin de la consultation, l'auditeur remettra au CORAF/WECARD, Un rapport détaillé prenant en compte principalement chacun des différents points énumérés ci-dessus.

Conditions d'éligibilité :

Le Consultant (cabinet ou individuel) devra justifier d'une solide expérience dans les domaines de l'expertise informatique, des NTICs, du réseautage et de la téléphonie. Il devra en outre avoir eu dans un passé récent à mener ce genre de consultation pour des entreprises de la place (joindre au dossier vos références).

Les membres de l'équipe d'audit devront être titulaire d'au moins un diplôme supérieur en Informatique (BAC+5 au moins) et justifier d'une expérience significative dans l'audit et/ou le diagnostic de système informatique et de télécommunication.

Les candidatures des cabinets spécialisés en audit informatique seront privilégiées.

Dépôt de dossiers

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de manifestation d'intérêt, une offre technique et financière accompagnée des curriculums vitae détaillés des membres de l'équipe et des références du cabinet.

Le dossier de candidature doit être adressé au Directeur Exécutif du CORAF/WECARD, 7 avenue Bourguiba BP 48 Dakar-RP, Tél. 221 33 869 96 18 - République du Sénégal ou par courrier électronique à l'adresse secoraf@coraf.org au plus tard le **30/11/2007**.